



CANADA

TREATY SERIES 1969 No. 13 RECUEIL DES TRAITÉS

THE GOVERNMENT OF THE FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

AND

SCIENCE

THE GOVERNMENT OF CANADA

Agreement between CANADA and the FEDERAL REPUBLIC OF  
GERMANY

Signed at Ottawa July 8, 1969

Entered into force July 8, 1969

base agreed as follows:

PART I

UTILISATION DU POLYGONE DE RECHERCHE CHURCHILL  
USE OF THE AUTHORITY RESEARCH RANGE FOR SCIENTIFIC  
EXPERIMENTS

Article I

(1) Le Gouvernement canadien et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

s'engagent à utiliser les deux sites de l'expérimentation du Poligone Churchill pour des expériences scientifiques dans les domaines de l'astronomie, de la météorologie, de la physique atomique et nucléaire, de la physique nucléaire, de la physique fondamentale et de la physique appliquée.

(2) Le Gouvernement canadien et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

se réservent la possibilité d'utiliser ces deux sites pour d'autres types d'expériences scientifiques.

(3) Par accord entre les deux parties,

Accord entre le CANADA et la RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Signé à Ottawa le 8 juillet 1969

En vigueur le 8 juillet 1969

RECORD

43 280 156  
b 3671972  
43 280 758  
b 1639596